Quand voler dans les poubelles devient un crime

Depuis des décennies, à la fin des marchés de plein air, les gens viennent récupérer les légumes qui n'ont pas été vendus et qui finissent dans les poubelles. Jamais je n'ai vu de personnes en costume cravate ou en tailleur farfouiller dans les déchets pour glisser dans leur sac une pomme ou un poireau. Ce sont les pauvres qui agissent ainsi. Ces pauvres risquent gros maintenant car ils pourront être poursuivis pour « **délit de soustraction de denrées périssables** ». Ils encourent des amendes voire des peines de prison. C'est ce qui arrive aujourd'hui à trois jeunes qui sont jugés, à Montpellier, pour avoir récupéré des produits alimentaires dans les bennes poubelles d'un supermarché à Frontignan.

Pour rappel, en Europe, plus de 40% de la production agricole ou alimentaire finit dans les décharges. Les transformateurs et la grande distribution ont établi des normes tellement contraignantes sur la taille et la couleur des fruits et légumes, le poids des poulets..., qu'une part importante de la production est jetée avant même de quitter la ferme... Tout au long de la chaine alimentaire, des millions de tonnes finissent dans les décharges. La lutte contre le gaspillage alimentaire est devenue une des priorités de l'Union européenne. De nombreux états ont pris conscience de ce scandale et cherchent des solutions.

Le 8 février 2009 la Banque Alimentaire de Bordeaux avait organisé le premier banquet du gaspillage alimentaire auquel j'avais participé. Depuis cette initiative a essaimé. Des associations comme le CREPAQ ont pris les choses en main et organisent d'autres banquets. Peu à peu ces mobilisations ont réveillé un certain nombre d'élus.

En France, une soixantaine de députés soutiennent un amendement dans la loi Macron qui, pour être vraiment efficace, aurait dû être préparé avec les associations connaissant ce sujet. Il va néanmoins dans la bonne direction en obligeant les supermarchés de plus de 1000 m2 à rétrocéder leurs invendus à des associations caritatives. Face à ces évolutions, la Justice a visiblement un temps de retard.

La pauvreté est le résultat d'une société qui exclut, une société qui n'est plus en mesure de donner une place à chacun de nous. Le droit de nécessité s'impose avant tout. Les trois jeunes qui sont poursuivis à Montpellier pour avoir récupéré des denrées alimentaires dans des poubelles ont eu raison d'agir ainsi et je les soutiens. Les juges doivent les relaxer.